



Dans le cadre des rencontres avec les élus des territoires, Marylise Lebranchu, Ministre de la Décentralisation et de la Fonction Publique, était en visite en Creuse le vendredi 4 septembre. Après une table ronde avec les élus sur le thème de la réforme territoriale induite par le vote de la loi NOTRe, une visite de terrain était au programme, avec la visite du Centre Agora de Bourganeuf.

En Préfecture, lors de mon intervention, je suis intervenu sur plusieurs points :

- On regrette le manque de discernement (rural / urbain) dans certaines décisions de réduction des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales.
- On considère comme une avancée de démocratie locale la latitude laissée à la concertation et la contractualisation (loi NOTRe) via la CTAP (Conférence Territoriale de l'Action Publique) au niveau régional. L'élan de la décentralisation continue à s'exprimer.
- Avec l'affirmation des métropoles et la nouvelle régionalisation, que sera en 2050 le village ou le hameau dans la France des campagnes ? En effet, le village a historiquement structuré la vie sociale sur notre territoire.
- Avec la mise en place des nouvelles régions et ses conséquences pour les services publics d'Etat, on souhaite voir « redépartementalisé » des personnels et fonctions de l'Etat. (exemples : les directions départementales interministérielles comme la DDT et la DDCSPP se sont très affaiblies ces dernières années, ainsi que l'ARS).
- Il est important de faire en sorte que le vocabulaire officiel (ex. Comité interministériel aux ruralités) ne dramatise pas à l'excès les difficultés des territoires (ex : en évoquant des « déserts » français, notamment médicaux) ; on n'est plus à « *Paris et le désert français* » (1946, Jean-François Gravier)

